

PROGRAMME DE FORMATION

Le jeu de clown, outil de médiation - Niveau II -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social et éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

" Identifier la place de l'écoute, du ressenti corporel et émotionnel dans le cadre d'une activité "jeu de clown".

Utiliser, après l'avoir expérimentée, l'improvisation dans le jeu de clown.

Concevoir un atelier "jeu de clown" en institution. "

Programme

Expérimentation et approfondissement du jeu de clown à partir d'improvisations.

Mise en condition :

- Mise en condition corporelle et vocale.
- Temps de relaxation, de concentration.

Exercices de dynamique de groupe, de techniques théâtrales.

Expérimentation du jeu de clown à partir d'improvisations.

Mise en place d'un atelier ou d'un espace clown :

- Analyse du contexte et évaluation des besoins.
- Publics ciblés et projets de service.
- Approfondissement des techniques : intensité émotionnelle, langage corporel, voix...
- Improvisations collectives, solos, duos.

NB - Les participants sont invités à se munir d'une tenue souple. Les nez rouges, les costumes et les accessoires sont fournis.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques. Échanges.

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module ou avoir une pratique du clown significative.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.